## BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des écoles de la gendarmerie nationale

## Décision n° 82858 du 23 décembre 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général du commandement des écoles de la gendarmerie nationale

NOR: INTJ1525454S

Le commandant des écoles de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision nº 77961 du 3 décembre 2015 (NOR: INTJ1525363S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1<sup>er</sup> janvier 2016:

Collet, Daniel Nigend: 118 880 Numéro de livret de solde: 5 220 831

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er janvier 2016:

**Robin,** Emmanuel Nigend: 147 643 Numéro de livret de solde: 8 005 680

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er janvier 2016:

Marmoing, Éric Nigend: 141 145 Numéro de livret de solde: 8 001 067

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1er janvier 2016:

**Hérigault,** Frédéric Nigend : 201 865 Numéro de livret de solde : 8 044 156

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 23 décembre 2015.

Le général de corps d'armée, commandant les écoles de la gendarmerie nationale, A. Giorgis